

---

**De :** Alain LEDUC <aleduc@sdis02.fr>

**Envoyé :** jeudi 10 mars 2022 10:25

**À :** Emmanuel CHANTRAINE - ECAA <echantraine@ecaa59.fr>

**Objet :** RE: DECHETTERIE LE NOUVION

Bonjour Monsieur,

La communauté de communes de la Thiérache du Centre a pour projet de construction d'une déchetterie situé 7, impasse vert bocage sur la commune de Le Nouvion-en-Thiérache ( PC n° 558 21 TC 006 du 12 août 2021).

Vous nous demandez notre avis sur la défense incendie du site, ainsi que les accès et la rétention des eaux d'extinction.

Actuellement, il existe un poteau d'incendie implanté à plus de 100 mètres du projet ayant pour débit maxi 53m<sup>3</sup> et une pression statique de 4.2bars. Nous vous proposons l'implantation d'une citerne souple d'un volume de 60m<sup>3</sup> à l'intérieur du site, avec mise en place d'une aire d'aspiration pour un engin pompe d'une surface de 32m<sup>2</sup>(8mx4m). Le volume et le débit horaire de ces deux points d'eau incendie répondront à la demande du permis de construire concernant la défense extérieure contre l'incendie.

Nous émettons un avis favorable sur les accès, ainsi que sur la zone et le volume de rétention  
calculé suivant le document D9A.

Cordialement,

